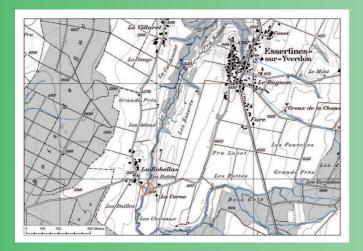
Renaturation dans le Canton de Vaud

Direction générale de l'environnement-Division EAU

Le Buron (Essertines-sur-Yverdon) Rétablissement de la migration piscicole



Contexte:

Le pont de la route cantonale 297 se trouvant sur le Buron, représente un seuil d'environ 1.30 infranchissable pour la faune piscicole. De plus, ce seuil partiellement démantelé pourrait déstabiliser la route cantonale s'il venait à s'arracher lors d'une crue. En coordination avec des travaux d'élargissement du pont, le seuil a été rendu franchissable pour les poissons présents dans le Buron.



Objectifs:

L'objectif du projet est d'aménager le seuil infranchissable par la faune piscicole présente dans le Buron par la mise en place d'une rampe macro-rugueuse en blocs d'enrochement bétonnés de façon à garantir la pérennité de l'ouvrage face aux contrainte liées aux crues du Buron. Ce seuil est le dernier qui a été aménagé sur le Buron. Cet ouvrage associé aux deux plus en aval sur le Buron permet à la faune piscicole de se déplacer librement depuis le lac de Neuchâtel.



Chantier:

Date: Octobre 2014

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud (ECF des aménagements

piscicoles)

Entreprise de construction : Roger Barbey SA

Coûts des travaux TTC: 88'000.-

Travaux effectués:

- Rampe de 15 mètres en enrochements macro-rugueux bétonnés, pente env. 8%
- 2 bassins intermédiaires (de repos et de dépôts)
- Fosse de dissipation d'énergie en pied de rampe
- Mise en place d'un contre seuil pour dissiper l'énergie